



M. Mathias Reynard
Conseiller d'Etat
Av. de la Gare 39 – CP 478
1951 Sion

Sion, le 26 novembre 2021*nr

Planification des besoins des personnes en situation de handicap ou défavorisées pour la période 2021-2024

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Tout d'abord, nous vous remercions de nous accueillir en ce vendredi 26 novembre 2021 dans vos locaux.

Votre correspondance du 18 octobre dernier nous réjouit sur l'assurance de votre implication personnelle ainsi que celle des collaborateurs-trices de votre Département dans la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relatives aux droits des personnes en situation de handicap. **La liberté de choix du lieu de vie** est un objectif que vous poursuivez.

La méthodologie appliquée de l'Etat du Valais n'a pas l'objectif de classer les besoins selon les **critères géographiques**. Cependant, il nous paraît primordial de localiser les familles pour mettre en pratique le développement des prestations ambulatoires et/stationnaires pour respecter la convention de l'ONU.

Notre association de parents accompagne tout au long de l'année plus d'une cinquantaine de familles (déficience intellectuelle, TSA, spectre autistique, maladie rares, trisomie 21...) et a, par conséquent, de nombreux contacts avec elles.

Il nous a été rapporté régulièrement

- l'inquiétude des jeunes familles qui doivent trouver une place pour leur enfant arrivant à la majorité et plus particulièrement celles du Valais central et qui ne veulent pas d'internat pour leur enfant
- le mécontentement des familles de certaines institutions qui ne sont plus invitées pour les synthèses et réunions annuelles. Elles nous révèlent leur déception de ne pas participer à l'élaboration du projet de vie de leur enfant.

En ce qui concerne la relocalisation de la Castalie de Sierre, nous serions reconnaissants de pouvoir participer au groupe de travail pour la recherche de locaux dans le Valais Central. La motivation des familles n'est pas à prouver, car de la localisation de ces centres de jour dépendra la qualité de vie de leur enfant avec handicap. De plus, maintenir ces places de centre de jour dans le Valais Central répond à la tendance écologique et environnementale actuelle.

Pour votre information, un groupe d'intérêt pour le maintien d'une structure dans le Valais central telle que la Castalie sera mis sur pied prochainement. Il a pour but de lister les besoins des familles dans le Valais Central. De ce fait, nous souhaiterions vous présenter les résultats de cette enquête d'ici **fin mars 2022**.

En réitérant nos remerciements et dans l'attente de votre détermination, nous vous souhaitons, Monsieur le Conseiller d'Etat, d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2022.

Nathalie Rey, Présidente



Copies :

Membres du Comité insieme Valais Romand

- Cristina Grognoz, co-vice-Présidente
- Olivier Buchard, co-vice-Président, membre du conseil de fondation de la Fovahm et membre du comité de l'AVIP pour représenter la Fovahm
- Corine Roudit, secrétaire comité insieme
- Danielle Torrent, membre
- Dimitri Tacchini, membre

Membres parents insieme

Mme Deprez Delphine
M. Roland Laeuchli

Service de l'Action sociale

M. Benjamin Roudit, Président de l'AVIP

M. Patricia Constantin, Présidente de la commission de la santé, des affaires sociales et de l'intégration